

MAIRIE
de
SAINT-JEAN-LE-COMTAL
32 550 SAINT-JEAN-LE-COMTAL

Tél : 05 62 05 93 30 / Fax : 05 62 63 26 64
Email : mairie.stjean-le-comtal@wanadoo.fr

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017

L'an deux mil dix-sept le 25 janvier à 19h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT JEAN LE COMTAL, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, en la Mairie de la commune, sous la présidence de M. Éric BONNET, Maire, suivant la convocation du 18 janvier 2017

Présents : BONNET Éric, MORLAAS- COURTIES Pascal, ABADIE Éric, AUBIAN Jean-Bernard, CASTERA Jean Michel, DARNAUD Didier, DESAINDES Claude, SAINT-VIGNES Maryse.

Pouvoirs : Odette CLAVEROL donne pouvoir à Éric BONNET
Karine BAZIN donne pouvoir à Pascal MORLAAS-COURTIS
Sylvain DUPUY donne pouvoir à Claude DESAINDES

Secrétaire de séance : Monsieur Éric ABADIE

Ordre du jour :

- ~ Approbation du compte rendu de la séance du 10 janvier 2017
- ~ Délibération : Agenda d'Accessibilité Programmée
- ~ Délibération devis électricité travaux salle des fêtes
- ~ Bilan cérémonie des vœux
- ~ Questions diverses

APPOBATION DU COMPTE RENDU DU 10 JANVIER 2017 :

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du 10 janvier 2017, celui-ci est adopté à l'unanimité.

DELIBERATION AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Monsieur le maire présente le dossier « ADAP » qui doit être déposé le 26 Janvier 2017 à la Préfecture.

Le conseil adopte à l'unanimité ce projet et autorise Mr le Maire à déposer le dossier en préfecture.

DELIBERATION DEVIS ELECTRICITE TRAVAUX SALLE DES FETES :

Monsieur le Maire présente le devis pour le démontage et remontage de l'électricité pour les travaux à la salle des fêtes par l'entreprise DG Electricité s'élevant à un montant de 980€ HT soit 1176 € TTC.

Le conseil adopte à l'unanimité ce devis et autorise Monsieur le Maire à engager les travaux.

BILAN CEREMONIE DES VŒUX

Afin de faciliter l'accueil des participants nous devons penser à une nouvelle organisation dans la salle, peut-être même envisager un changement d'heure.

QUESTIONS DIVERSES

- Disfonctionnement lave-vaisselle de la salle des fêtes : Alexandre Castéra va venir le réparer.
- Location nacelle pour travaux d'élagage : définir une date pour la location
- Installation des panneaux « stop » et « céder le passage » sur la Départementale D150 : M. BOITEL de la Subdivision de MASSEUBE fera la demande d'arrêté auprès du Conseil Départemental.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h

Le Maire
Eric BONNET